

ALLOCUTION PRONONCÉE PAR M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING À L'HÔTEL DE VILLE DE PAU, LORS DE SON VOYAGE OFFICIEL DANS LE SUD-OUEST, LE VENDREDI 5 OCTOBRE 1979

5 OCTOBER 1979 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

JE SUIS SENSIBLE, MONSIEUR LE MAIRE, À LA QUALITÉ DE VOTRE ACCUEIL ET À CELLE DE VOTRE CONSEIL MUNICIPAL. JE SUIS ÉGALEMENT SENSIBLE AUX TERMES DE VOTRE ALLOCUTION QUI FONT HONNEUR À LA TRADITION D'ÉLOQUENCE DU BERN COMME AUSSI AU FRANC-PARLER AUQUEL NOUS INVITAIT HENRI IV.

- CE FRANC-PARLER, CE N'EST PAS LA PEINE DE VOUS EN EXCUSER. D'AILLEURS, J'EN USERAI À MON TOUR.

- DANS LES INSTITUTIONS DE LA VÈME RÉPUBLIQUE, LORSQU'UN PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SE DÉPLACE À TRAVERS LA FRANCE, CE N'EST PAS POUR Y ENTENDRE, CE N'EST PAS POUR Y PRONONCER DES PAROLES ACADÉMIQUES. JE SUIS ICI POUR MIEUX CONNAÎTRE LES PALOISES ET LES PALOIS, CES PALOISES ET CES PALOIS QUI, JE M'EN SOUVIENS, M'ONT FAIT CONFIANCE, IL Y A CINQ ANS. IL EST BON ET IL EST SAIN QUE LEURS INQUIÉTUDES ET LEURS ESPOIRS SOIENT EXPRIMÉS PAR LE PREMIER MAGISTRAT DE LA VILLE.

- VOUS EXERCEZ, MONSIEUR LABARÈRE, PLUSIEURS FONCTIONS. VOUS PRÉSIDEZ L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE - J'AURAI DEMAIN, DANS LA CAPITALE DE LA RÉGION, L'OCCASION DE VOUS RENCONTRER À NOUVEAU DANS LE CADRE DE CETTE FONCTION. À DEUX REPRISES, LE 13 OCTOBRE 1978 ET LE 10 JUILLET 1979 DATE DERNIERS, J'AI REUNI À PARIS LES PRÉSIDENTS DES ASSEMBLÉES RÉGIONALES POUR PRÉPARER AVEC EUX LE PLAN DÉCENNAL DE DÉVELOPPEMENT DU SUD-OUEST. J'AI DONC EU DÉJÀ L'OCCASION D'OUVRIRE AVEC VOUS ET AVEC VOS COLLÈGUES LE DIALOGUE NÉCESSAIRE SUR LA PRÉPARATION DE CE GRAND PROGRAMME. DEMAIN ENCORE, J'AURAI UN NOUVEAU CONTACT AVEC LE CONSEIL RÉGIONAL ET LE COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL D'AQUITAINE. MAIS AUJOURD'HUI, C'EST AU MAIRE DE PAU QUE JE M'ADRESSE ET À TRAVERS LUI À LA VILLE DE PAU.

- JE VOUDRAIS D'ABORD REMERCIER LES PALOISES ET LES PALOIS DE LEUR ACCUEIL. JE VOUDRAIS LEUR DIRE AUSSI QU'IL FAUT CROIRE EN L'AVENIR DE PAU AU SEIN DU GRAND SUD-OUEST. VOUS AVEZ EXPRIMÉ DES INQUIÉTUDES ET JE VOUDRAIS EXPRIMER DES ESPOIRS.

- LES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES N'ÉPARGNENT PAS L'AGGLOMÉRATION PALOISE. SI L'ON OBSERVE LA SITUATION DE PAU, SI ON CONSTATE QUE LA SITUATION Y EST MOINS PRÉOCCUPANTE QUE DANS D'AUTRES DÉPARTEMENTS DE LA RÉGION, ELLE CONNAÎT, IL EST VRAI, UN CERTAIN SOUS-EMPLOI.

- MAIS LE FAIT IMPORTANT, C'EST QUE, POUR L'ESSENTIEL, LES DIFFICULTÉS QUE RENCONTRE VOTRE VILLE ET QUE VOUS N'AVEZ PAS VOULU ÉNUMÉRER, CE NE SONT PAS CELLES D'UNE VILLE EN RÉGRESSION, CE NE SONT PAS LES DIFFICULTÉS D'UNE VILLE DE PAU QUI MOURAIT, CE SONT DES PROBLÈMES DE CROISSANCE.

- LES PROJETS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PAU, CEUX DONT TÉMOIGNENT SES PLUS RÉCENTES DÉLIBÉRATIONS, CONCERNENT D'ABORD DES ÉQUIPEMENTS NOUVEAUX OU DES ÉQUIPEMENTS AMÉLIORÉS LIÉS À L'EXPANSION D'UNE AGGLOMÉRATION QUI A VU AU TOTAL SA POPULATION DOUBLER EN VINGT ANS.

- DANS LES ANNÉES 1950 ET 1960, PAU A ÉTÉ UNE DES VILLES LES PLUS DYNAMIQUES DE FRANCE. ELLE A LES MOYENS DE LE DÉMEURER. ELLE EST AU CENTRE D'UNE ZONE ÉCONOMIQUE, LA SEULE DANS LA FRANCE PYRÉNÉENNE À POUVOIR FAIRE CONTREPOIDS AUX RÉGIONS INDUSTRIELLEMENT PUISSANTES DE L'ESPAGNE DU NORD. ELLE EST SITUÉE À UN CARREFOUR DE COMMUNICATION ENTRE LES ZONES MÉTROPOLITAINES RÉGIONALES DU SUD-OUEST - CARREFOUR QU'IL FAUT ENCORE AMÉLIORER ET ÉQUIPER - SA POPULATION EST INDUSTRIELLE, SON UNIVERSITÉ FORME DES ÉLITES DE HAUT NIVEAU.

- PAU N'A DONC AUCUNE RAISON DE CRAINDRE L'AVENIR.

MA DEUXIEME CONVICTION, C'EST QUE LE DEVELOPPEMENT DE PAU ET DE SA REGION EST CONFORME A L'INTERET NATIONAL. LA FRANCE DE LA NOUVELLE CROISSANCE, CETTE CROISSANCE SOBRE, QUI RENCONTRE D'AILLEURS UN CERTAIN NOMBRE DES ASPIRATIONS DE LA POPULATION A LA QUALITE\_DE\_LA\_VIE, A LA PRESERVATION DE SON CADRE\_DE\_VIE TRADITIONNEL, CETTE FRANCE AURA BESOIN DE VILLES DYNAMIQUES, DE VILLES AYANT FAIT LA PREUVE DE LEURS CAPACITES INDUSTRIELLES, DE VILLES QUI PRESENTENT TOUS LES AVANTAGES DE LA GRANDE CITE MAIS QUI RESTENT A L'ECHELLE HUMAINE. DANS CE PORTRAIT, MESDAMES ET MESSIEURS, VOUS AUREZ RECONNU LA VISION MODERNE DU BEAU CIEL DE PAU.

- DIRE QUE LA CROISSANCE DE PAU EST D'INTERET NATIONAL, C'EST DIRE QUE L'ETAT, POUR CE QUI LE CONCERNE, EST PRET A Y CONTRIBUER.

- LA REGION PALOISE, PAR LES AIDES QUE LUI APPORTE L'ETAT PAR CELLES QUE LUI CONSENT LE DEPARTEMENT, PAR LE \_CONCOURS DES ENTREPRISES NATIONALES - JE PENSE NATURELLEMENT A LA SOCIETE ELF-AQUITAINE `COMPAGNIE PETROLIERE` - EST UNE DES MIEUX PLACEES DE FRANCE POUR CONVAINCRE LES ENTREPRISES DE VENIR S'Y ETABLIR.

- DANS LE PLAN DU GRAND SUD-OUEST, ELABORE EN CONCERTATION AVEC LES ELUS ET LES RESPONSABLES ECONOMIQUES ET SOCIAUX, ELLE VERRA SES CHANCES AFFERMIES ET CONSOLIDEES.

- L'ETAT APPORTERA SON \_CONCOURS. IL L'APPORTERA EN AIDANT LES COLLECTIVITES LOCALES A FINANCER LES GRANDS AXES DE COMMUNICATION QUI DOIVENT PERMETTRE A PAU DE TIRER PARTI DE SA SITUATION GEOGRAPHIQUE. VOUS PARLIEZ TOUT A L'HEURE, MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL\_REGIONAL, DES FONCTIONS DES REGIONS. JE SOUHAITE QUE LE GOUVERNEMENT PUISSE ETRE ECLAIRE BIENTOT SUR LE CHOIX DES GRANDS AXES DE COMMUNICATION AUXQUELS LA REGION D'AQUITAINE ENTEND DONNER LA PRIORITE, NOTAMMENT EN CE QUI CONCERNE LES RELATIONS NORD - SUD. ET JE VOUS DIRAI - EXEMPLE DE LA VIE REGIONALE - LE GOUVERNEMENT NE SE PRONONCERA PAS SUR LE CHOIX DE CES LIAISONS AVANT QUE LA REGION EN AIT ARRETE ELLE-MEME LA PRIORITE - CE QUI N'A PAS ENCORE ETE FAIT.

- IL L'APPORTERA EN CONDUISANT UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE QUI VALORISE LE POTENTIEL HUMAIN ET LES RESSOURCES MATERIELLES DU BASSIN DE L'ADOUR.\

CE SONT CES THEMES QUE JE VAIS DEVELOPPER DANS QUELQUES INSTANTS DEVANT LE CONSEIL\_GENERAL DES PYRENEES-ATLANTIQUES, DEVANT LE PARLEMENT DE NAVARRE, ET DONC JE N'Y INSISTE PAS. JE ME CONTENTERAI D'EVOQUER DEUX EXEMPLES :

- LE GISEMENT `GAZ NATUREL` DE LACQ COMMENCERA DE DECROITRE LENTEMENT APRES 1983 `ANNEE`. MAIS DEPUIS QUELQUES ANNEES, DANS-LE-CADRE DE LA POLITIQUE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DES INDUSTRIES MODERNES, COMPETITIVES, A HAUTE VALEUR AJOUTEE, ONT ETE INSTALLEES DANS CETTE ZONE. IL EST IMPORTANT QUE CET EFFORT S'INTENSIFIE A L'OCCASION DU PLAN SUD-OUEST.

- LE SECOND EXEMPLE EST CELUI DE L'INDUSTRIE AERONAUTIQUE DONT LE ROLE EST SI IMPORTANT DANS TOUTE LA REGION, DANS LA REGION VOISINE AUSSI BIEN ENTENDU, MAIS PARTICULIEREMENT DANS VOTRE DEPARTEMENT. LE SUCCES DE NOS VENTES D'AVIONS ASSURE DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LE MAINTIEN D'UNE DIZAINE DE MILLIERS D'EMPLOIS DANS LE DEPARTEMENT DES PYRENEES-ATLANTIQUES. OR, CE CI NE S'EST PAS FAIT TOUT SEUL. CE CI NE S'EST PAS FAIT SANS QUE L'ETAT INTERVIENNE A CERTAINS MOMENTS EN-RAISON DE L'ECHELLE MEME DE CETTE INDUSTRIE QUI N'EST PAS UNE INDUSTRIE DEPARTEMENTALE, QUI N'EST PAS MEME UNE INDUSTRIE REGIONALE, QUI EST MAINTENANT UNE GRANDE INDUSTRIE NATIONALE ET EUROPEENNE. IL A FALLU D'ABORD DECIDER DES PROGRAMMES £ IL A FALLU ENSUITE LES FINANCER. ET PLUS RECEMMENT ENCORE, J'AI DU M'ASSURER QUE, MALGRE LE MANQUE DE MAIN-D\_OEUVRE HAUTEMENT QUALIFIEE, MALGRE LES HESITATIONS DE CERTAINS SOUS-TRAITANTS, LE GRAND SUD-OUEST MAINTIENDRA SA PART DANS LE PROGRAMME DE CONSTRUCTION DE L'AIRBUS `AVION`.

- J'Y AI VEILLE PERSONNELLEMENT CAR IL Y AVAIT LA TENTATION POUR UN CERTAIN NOMBRE D'ENTREPRISES D'ALLER PASSER ICI OU LA LEURS COMMANDES. DONC, LORSQU'IL S'AGIT DE L'AIDE DE L'ETAT A UNE REGION OU A UN DEPARTEMENT, NE CROYEZ PAS QUE CE SOIT SEULEMENT DES FORMULES ABSTRACTES. CELA TOUCHERAIT PARFOIS UNE ACTION DIRECTE QUI CONCERNE

DES FORMULES ABSTRAITES, CELA TOUCHE PARFOIS UNE ACTION DIRECTE QUI CONCERNE L'EMPLOI.

- EN 1978 'ANNEE', LES PROJETS D'INVESTISSEMENT PRIMES PAR L'ETAT ONT PERMIS LA CREATION DE 1260 'NOMBRE' EMPLOIS. JE PEUX DIRE QU'AUJOURD'HUI, EN CE QUI CONCERNE LA REGION PALOISE, LES PROJETS INDUSTRIELS DIGNES D'ETRE ENCOURAGES, MANQUENT DAVANTAGE QUE LES MOYENS CONSENTIS PAR L'ETAT ET LE SECTEUR PUBLIC POUR LES FINANCER, MOYENS QUI RESTENT A VOTRE DISPOSITION.\

VOUS ME VERREZ TOUJOURS DISPOSE, MONSIEUR LE MAIRE 'ANDRE LABARERE', A AIDER VOTRE VILLE DANS TOUTES LES INITIATIVES QU'ELLE PRENDRA POUR ACCROITRE LA PRODUCTION ET L'ACTIVITE LOCALES. S'AGISSANT DE L'AGGLOMERATION PALOISE 'PAU' ET DES \_CONCOURS DONT ELLE POURRA DISPOSER, JE FERAI EN SORTE QUE LE GOUVERNEMENT MANIFESTE SA HARDIESSE, NON PAS SEULEMENT EN PAROLES, MAIS EN ACTES ET EN DECISIONS.

- AVANT DE VOUS FAIRE PART DE QUELQUES REFLEXIONS SUR LE MESSAGE D'UN DES HEROS DE VOTRE VILLE, JE VOUDRAIS REpondRE, MONSIEUR LE MAIRE, EN IMPROVISANT, A DEUX REFLEXIONS QUE VOUS AVEZ PRESENTEES. CE SERA LA LE DIALOGUE.

- PREMIERE REFLEXION, VOUS N'APPROUVEZ PAS, DITES-VOUS, MAIS JE LE SAVAIS, LA POLITIQUE ECONOMIQUE ACTUELLEMENT CONDUITE PAR LE GOUVERNEMENT ET VOUS PENSEZ QUE CETTE POLITIQUE ECONOMIQUE EST RESPONSABLE DE LA SITUATION DE DIFFICULTES, DE SOUS-EMPLOI, DE CHOMAGE, QUE RENCONTRENT, PAR EXEMPLE, CERTAINS HABITANTS DE VOTRE VILLE.

- IL SE TROUVE QUE LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE PRESIDE TOUS LES MERCREDIS MATIN - ET CECI DEPUIS L'EPOQUE DU PETIT-FILS D'HENRI IV 'LOUIS XIV', CAR C'EST LUI QUI AVAIT CHOISI LE MERCREDI MATIN - LE CONSEIL DES MINISTRES. ET DONC, J'ENTENDS DANS LES DELIBERATIONS DU GOUVERNEMENT LES OBJECTIFS QUE LE GOUVERNEMENT SE FIXE. JE PEUX VOUS DIRE QUE CES OBJECTIFS, CA N'EST PAS LE CHOMAGE & CES OBJECTIFS, CA N'EST PAS DE DECOURAGER L'ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA FRANCE, MAIS AU CONTRAIRE, C'EST DE SAVOIR COMMENT FAIRE DANS LE MONDE OU NOUS VIVONS. CHACUN ET CHACUNE ICI SAIT PARFAITEMENT QUE DES DIFFICULTES ECONOMIQUES EXISTENT PARTOUT & LA QUESTION EST DE SAVOIR COMMENT NOUS, NOUS LES FRANCAIS, NOUS POUVONS ADOPTER DES MESURES, CONDUIRE UNE POLITIQUE QUI NOUS PERMETTE PROGRESSIVEMENT DE DEVELOPPER L'EMPLOI, D'EFFACER LE CHOMAGE, D'ACCROITRE L'ACTIVITE ECONOMIQUE DU PAYS.\

LA POLITIQUE ECONOMIQUE QUE LE GOUVERNEMENT SUIT A L'HEURE ACTUELLE, A QUELLE POLITIQUE ECONOMIQUE RESSEMBLE-T-ELLE ? ELLE RESSEMBLE, ET VOUS LE SAVEZ BIEN 'ANDRE LABARERE', AUX SEULES POLITIQUES ECONOMIQUES QUI AIENT ACTUELLEMENT REUSSI EN EUROPE. LE GOUVERNEMENT AURAIT PU NATURELLEMENT CHOISIR UNE POLITIQUE DE FACILITE OU D'ILLUSION & IL AURAIT PU PLAIRE QUELQUES SEMAINES OU QUELQUES MOIS ET PUIS LES FRANCAIS, COMME SOUVENT DANS LEUR HISTOIRE, AURAIENT ENSUITE PAYE UNE FACTURE AMERE. IL A PREFERE AU CONTRAIRE PRENDRE UNE LIGNE. CETTE LIGNE EST CELLE QUI A DEMONTE AILLEURS QU'ELLE ETAIT LA PLUS EFFICACE EN CE QUI CONCERNE LE DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE ET L'AMELIORATION PROGRESSIVE DE L'EMPLOI.

- A CE SUJET, JE VOUDRAIS VOUS DONNER UNE INDICATION ENCOURAGEANTE ET VOUS LANCER UN APPEL.

- L'INDICATION ENCOURAGEANTE C'EST QUE L'ON OBSERVE DEPUIS QUELQUES MOIS, ET CECI PARAIT SE CONFIRMER A LA FIN SEPTEMBRE, UNE TENDANCE NOUVELLE EN CE QUI CONCERNE L'EVOLUTION DE L'EMPLOI. CE N'EST PAS ENCORE L'AMELIORATION TELLE QUE NOUS LA SOUHAITONS, TELLE QUE NOUS LA VOULONS, MAIS C'EST L'AMORCE D'UNE EVOLUTION DIFFERENTE. D'ICI QUELQUES JOURS, LES CHIFFRES POURRONT ETRE COMPTABILISES ET PUBLIES ET VOUS VERREZ QUE, PAR-RAPPORT A LA CRAINTE QUE L'ON EPROUVAIT D'UNE DETERIORATION ACCENTUEE A LA FIN DE L'ANNEE, L'EVOLUTION AU CONTRAIRE PARAIT S'ORIENTER DANS UNE DIRECTION MOINS DEFAVORABLE.\

L'APPEL, C'EST QUE L'EMPLOI, IL NE DEPEND PAS UNIQUEMENT DES POUVOIRS PUBLICS, IL NE DEPEND PAS UNIQUEMENT DU GOUVERNEMENT, IL DEPEND DE L'ACTION DECENTRALISEE DE TOUTES CELLES ET DE TOUS CEUX QUI PEUVENT PRENDRE DES DECISIONS EN-MATIERE D'EMPLOI : CHEFS D'ENTREPRISES DE TOUTES TAILLES. ARTISANS ET COMMERCANTS. POUR LE

RECRUTEMENT DE LEURS COMPAGNONS ET DE LEURS APPRENTIS ET C'EST DONC LARGEMENT UNE ACTION NATIONALE. LE GOUVERNEMENT A LANCE UN PACTE NATIONAL DE L'EMPLOI : JE ME RENSEIGNAIS HIER EN LOT-ET-GARONNE, ET LES RESPONSABLES ME DISAIENT QU'ILS AVAIENT ATTEINT, FIN SEPTEMBRE, LA MOITIE DE L'OBJECTIF ET QU'ILS ETAIENT A 50 % `STATISTIQUE` DES CREATIONS D'EMPLOIS QU'ILS SE PROPOSAIENT DE REALISER ET QU'ILS PENSAIENT, A LA FIN DE L'ANNEE, PUISQUE LE PACTE VA JUSQU'A LA FIN DE L'ANNEE, ATTEINDRE L'OBJECTIF QU'ILS SE SONT FIXE. EH BIEN, JE SUIS PERSUADE QUE SI TEL ETAIT LE CAS DANS TOUS LES DEPARTEMENTS FRANCAIS, SI C'ETAIT LE CAS DANS LES PYRENEES-ATLANTIQUES, CECI APPORTERAIT UNE CONTRIBUTION IMPORTANTE AU REDRESSEMENT NECESSAIRE DE LA SITUATION DE L'EMPLOI. DONC, JE SOUHAITE QUE CET APPEL SOIT ENTENDU.\

MA DEUXIEME REPONSE SERA, MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL, SUR LA REGION.

- VOUS AVEZ SOUHAITE QUE LES POUVOIRS, LES ATTRIBUTIONS DE LA REGION SOIENT MODIFIEES ET ETENDUS. J'AI EU L'OCCASION DE M'EXPLIQUER DEJA A PLUSIEURS REPRISES SUR CE POINT. NOUS AVONS EN FRANCE DE NOMBREUX ETAGES DE COLLECTIVITES LOCALES. NOUS SOMMES MEME LE PAYS D'EUROPE QUI EN A LE PLUS PUISQUE NOUS AVONS LA COMMUNE, NOUS AVONS LE DEPARTEMENT, NOUS AVONS LA REGION ET NOUS AVONS L'ETAT. ON SE REND BIEN COMPTE QUE LA SUPERPOSITION DE QUATRE ETAGES DE DELIBERATIONS, D'ADMINISTRATIONS, REPRESENTE POUR NOTRE VIE NATIONALE UN FACTEUR D'ALOURDISSEMENT EVIDENT.

- C'EST POURQUOI, A L'HEURE ACTUELLE, LE GOUVERNEMENT S'EFFORCE - D'AILLEURS LE SENAT, MESSIEURS LES SENATEURS, EST EN-TRAIN D'EN DELIBERER - DE DEVELOPPER LES ATTRIBUTIONS DES COMMUNES ET DES DEPARTEMENTS.

- POURQUOI LES COMMUNES ET POURQUOI LES DEPARTEMENTS ?

- C'EST PARCE QUE CE SONT LES COLLECTIVITES LOCALES QUI SONT LES PLUS PROCHES DE LA POPULATION. LES COMMUNES SONT TRES PROCHES DE LA POPULATION, CHACUN ET CHACUNE CONNAIT SON MAIRE, LA PLUPART DE SES CONSEILLERS MUNICIPAUX ET LES MAIRES RESIDENT SUR PLACE, SONT DONC EN CONTACT AVEC LES PROBLEMES. CE SONT EUX QUI SONT, ME SEMBLE-T-IL, QUALIFIES POUR BENEFICIER LE PLUS LARGEMENT POSSIBLE D'UN ACCROISSEMENT DE LEURS RESPONSABILITES. ET JE SOUHAITE QUE CE PROJET, APRES AVOIR ETE EXAMINE PAR LE SENAT, PUISSE ETRE APPROUVE PAR L'ASSEMBLEE NATIONALE ET SE TRADUISE PAR UN PREMIER ACCROISSEMENT DES RESPONSABILITES LOCALES `REFORME DES COLLECTIVITES LOCALES`.\

CONCERNANT LES REGIONS, IL FAUT RAPPELER QUE LA LOI N'A PAS DIX ANS ET QU'IL EST TOUT DE MEME RAISONNABLE, CREANT UNE INSTITUTION NOUVELLE, DE LA VOIR FONCTIONNER PENDANT UN CERTAIN TEMPS POUR EN APERCEVOIR LES AVANTAGES ET LES INSUFFISANCES. C'EST POURQUOI J'AI INDIQUE A DIJON, IL Y A QUELQUES ANNEES `24 NOVEMBRE 1975`, QUE L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT, LA MIENNE, SERAIT DE RESPECTER LES ATTRIBUTIONS DES REGIONS TELLES QU'ELLES ONT ETE DEFINIES PAR LA LOI, DE LEUR PERMETTRE DE LES EXERCER PLEINEMENT. AU BOUT D'UN CERTAIN TEMPS, IL FAUDRA EN TIRER LES ENSEIGNEMENTS, C'EST-A-DIRE SAVOIR SI LE BON NIVEAU POUR PRENDRE CERTAINES DECISIONS, C'EST LE NIVEAU DU DEPARTEMENT OU SI C'EST LE NIVEAU DE LA REGION PUISQU'IL EST CLAIR QUE CA NE PEUT PAS ETRE LES DEUX A LA FOIS.

- DONC, SUR CE POINT, VOUS VOYEZ LA LIGNE : ACCROITRE LES RESPONSABILITES DES COMMUNES ET DES DEPARTEMENTS, FAIRE FONCTIONNER INTEGRALEMENT LA LOI SUR LES REGIONS ET, LE MOMENT VENU, PROCEDER A UN EXAMEN D'ENSEMBLE.\

J'EN VIENS MAINTENANT A HENRI IV.

- JE PENSE QU'ON SERAIT ETONNE, ICI, SI LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, APRES LE MAIRE DE PAU, N'EN EVOQUAIT PAS LA FIGURE. VOUS AVEZ EVOQUE HENRI IV, A LA FOIS PARCE QUE VOUS ETES HISTORIEN ET QU'ON NE PEUT, QUAND ON EST A PAU, QUE SE REFERER A CET EXEMPLE ILLUSTRE. JE VOUS SUIVRAI VOLONTIERS SUR CE CHEMIN PARCE QU'HENRI IV A ENCORE DES CHOSES A NOUS DIRE.

- DERRIERE LA LEGENDE, DERRIERE LES ANECDOTES DE LA VIE PERSONNELLE, LA GRANDEUR D'HENRI IV TIENT A DEUX VERTUS MAJEURES : IL EST L'HOMME DE LA TOLERANCE ET IL EST L'HOMME DE LA RECONCILIATION DES FRANCAIS.

- IL N'Y A D'ABORD DE PEUPLES FORTS QUE RASSEMBLES ET UNIS.
- DANS LE MONDE MODERNE, TOUS LES PEUPLES QUI DONNENT, PARFOIS ETalent, LE SPECTACLE DE LEURS DIVISIONS, SE PRESENTENT COMME DES PEUPLES FAIBLES. NATURELLEMENT, LA TENTATION EST TOUJOURS GRANDE DE FAIRE CES RASSEMBLEMENTS CONTRE UN ENNEMI COMMUN, CHOISI COMME UN BOUC-EMISSAIRE. C'EST CE QU'ONT FAIT TOUT AU LONG DE L'HISTOIRE, TROP DE CONQUERANTS ET TROP DE REVOLUTIONNAIRES. CETTE SORTE DE RASSEMBLEMENT EST FRAGILE COMME LA CIRCONSTANCE QUI L'A FAIT NAITRE.
- LA GLOIRE D'HENRI IV EST D'AVOIR RECONCILIE LES FRANCAIS PAR LE REFUS DE LA VIOLENCE ALORS QU'IL ETAIT UN CHEF DE GUERRE, ET PAR L'AMOUR DE LA PAIX, ALORS QUE LA FRANCE ETAIT LIVREE A LA GUERRE CIVILE. CETTE RECONCILIATION, QUATRE SIECLES PLUS TARD, LA FRANCE S'EN SOUVIENT ENCORE ET LUI EN GARDE RECONNAISSANCE EN-DECA ET AU-DELA DE L'ADOUR.
- MEDITONS CET EXEMPLE. PRATIQUONS NOUS-MEMES LA TOLERANCE, CONDITION PREMIERE DE L'UNITE DE LA NATION. CHERCHONS A RECONCILIER PLUTOT QU'A OPPOSER : TELLES SONT, LES FRANCAISES ET LES FRANCAIS LE SAVENT BIEN, MON OBJECTIF ET MA REGLE DE CONDUITE.\
- POUR TERMINER MON PROPOS SUR HENRI IV, JE VOUDRAIS ME PERMETTRE DE RECTIFIER UNE ERREUR, SI SOUVENT COMMISE QU'ELLE EST ENTREE DANS LA LEGENDE. JE VEUX DIRE L'HISTOIRE DU PANACHE BLANC. JE NE LE FAIS QUE PARCE QUE L'HISTOIRE VRAIE EST PLUS BELLE QUE LA LEGENDE.
- LES HISTORIENS SAVENT MAINTENANT QUE LE FAMEUX PANACHE BLANC DU ROI DE NAVARRE N'ETAIT PAS BLANC, IL ETAIT BEL ET BIEN TRICOLORE. LES HISTORIENS N'Y VOIENT QU'UNE ANTICIPATION OU QU'UNE COINCIDENCE MAIS LES BEARNAIS QUE NOUS SOMMES TOUS DEPUIS QU'HENRI IV A CONQUIS LA FRANCE, PEUVENT Y VOIR UN SYMBOLE. CAR COMME COULEURS DE SES ARMES, HENRI IV AVAIT CHOISI LE BLEU, LE BLANC ET LE ROUGE INCARNAT. ET QUAND JE DIS QUE NOUS SOMMES TOUS DES BEARNAIS, DEPUIS QU'IL A FAIT LA CONQUETE DE LA FRANCE, LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE EST ENCORE PLUS DIRECTEMENT SON HERITIER CAR VOUS SAVEZ SANS DOUTE QUE LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE EST CO-PRINCE D'ANDORRE £ QU'IL EXERCE UNE FONCTION QUI EST LA DESCENDANCE DE LA FONCTION D'HENRI IV. C'EST HENRI IV QUI A APPORTE AUX CHEFS\_DE\_L\_ETAT FRANCAIS CE TITRE QU'ILS PORTENT ENCORE A L'HEURE ACTUELLE.
- DONC HENRI IV AVAIT CHOISI LE BLANC, LE BLEU ET LE ROUGE ET IL L'EXPLIQUAIT : LE BLEU, C'ETAIT LA COULEUR DE LA BEAUTE ET DE LA GENEROSITE £ LE BLANC, QUI SYMBOLISAIT LA LUMIERE ET L'INTELLIGENCE £ LE ROUGE INCARNAT, QUI SIGNIFIAIT VIGUEUR ET COURAGE.
- QUE LES COULEURS DE L'ETENDARD DU ROI HENRI ET AVEC ELLES TOUTES LES VALEURS QU'IL SOUHAITAIT Y VOIR REPRESENTER, FLOTTENT ET REGNENT LONGTEMPS SUR PAU SUR LA FRANCE.
- VIVE PAU !
- VIVE LA REPUBLIQUE !
- VIVE LA FRANCE !\